

Ville de Besançon



L'abeille, sentinelle de l'environnement pour Besançon

Résolument engagée dans le développement durable, la Ville de Besançon a adopté en 2006 un agenda 21 dont les trois priorités sont la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et l'équité sociale.

Particulièrement conscients que notre civilisation se situe à un moment crucial de son histoire où la nature pourrait se retourner contre elle, notamment par le risque d'un effondrement de la biodiversité, les élus de la Ville de Besançon ont trouvé naturel de participer à l'action "abeille sentinelle".

Ils saisissent là l'occasion qui leur est donnée de contribuer à une meilleure connaissance des menaces environnementales, en mobilisant leurs concitoyens à cette prise de conscience et aux indispensables actions qui en résulteront.

Besançon bénéficie d'un site privilégié naturellement vert avec plus d'un tiers de son territoire communal, soit 2400 ha, de surfaces vertes.

C'est un patrimoine de nature important et diversifié qui marque fortement le paysage bisontin.

Une majeure partie est depuis longtemps identifiée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Il se décline au gré de forêts (2037 ha), de collines, de berges, de falaises bénéficiant d'un Arrêté de Protection de Biotope en faveur du faucon pèlerin, de zones karstiques et même de grottes hébergeant des chauves-souris inscrites au titre de NATURA 2000...



La ville offre ainsi une biodiversité reconnue, y compris dans le centre ancien où une étude « Nature en ville » réalisée dans le périmètre du secteur sauvegardé a recensé, sur 270 ha, 35 types d'habitats et plus de 400 espèces végétales vasculaires, 50 espèces d'oiseaux, 70 espèces de papillons...

L'action bisontine en faveur de l'abeille s'inscrit parfaitement dans la **continuité** des actions mises en place où l'écosystème est observé dans sa globalité, avec toutes ses interférences, connues ou potentielles, et non seulement en considérant chaque espèce individuellement, qu'elle soit ravageur, auxiliaire, rare ou protégée.

Le projet « abeille » complétera les actions engagées en apportant une **contribution indispensable** et sera :

- ▶ un outil de suivi et de mesure quantitatif et qualitatif des abeilles dans la ville,
- ▶ un outil de sensibilisation et d'information sur les rôles des insectes dans les écosystèmes.

L'action sera accompagnée par les apiculteurs du **Syndicat apicole du Doubs** qui, au-delà de leurs compétences techniques, ont une solide expérience pédagogique.

Ce projet sera mené au bénéfice du grand public, des familles, des scolaires, à la Petite Ecole dans la Forêt, dans les promenades et sur le site, avec l'implication de l'**Association des Jardins Familiaux de Besançon et environs** pour, ensemble, mieux faire prendre conscience du rôle de l'abeille dans la « nature », cultivée ou non, et la faire reconnaître non seulement comme insecte pollinisateur mais comme « sentinelle de l'environnement ».

Le site choisi : rue Isenbart, près du ruisseau de la Mouillère,

- ▶ à proximité d'une **source** vauclusienne, originale en cœur de ville, source d'eau pure provenant d'une nappe phréatique profonde en lien avec une nappe de captage d'eau potable à l'est de la ville, sous la forêt de Chailluz,
- ▶ à proximité d'un site de **jardins familiaux** où l'usage de tout produit phytosanitaire est exclu par la double volonté de l'Association des Jardins Familiaux de Besançon et environs, gestionnaire du site, souhaitant faire évoluer les comportements des jardiniers, et de la Direction des Espaces Verts dans le cadre de ses actions en faveur de l'environnement en raison de la spécificité de la source voisine,
- ▶ à proximité d'une parcelle de **jardin pédagogique** avec son « hôtel à insectes », lieu d'apprentissage pour les enfants d'une école voisine avec les animateurs de la Petite Ecole dans la Forêt, structure municipale d'éducation à l'environnement.



L'installation des ruches : au printemps 2007 pour une première récolte de miel à l'automne 2007

Ainsi, l'abeille sera mieux comprise dans son rôle d'indicateur de l'état de l'environnement et, par voie de conséquence, d'indicateur précieux **du bien-être et du bien vivre à Besançon.**

Les autres actions en faveur de l'environnement déjà prises par la Ville de Besançon pour ses espaces verts



Les orientations prises ont pour objectifs de :

- ▶ réduire toutes **pollutions** de l'eau, de l'air, du sol,
- ▶ maintenir et conforter cette diversité de milieux naturels, favoriser la **biodiversité** dans la ville, flore et faune, contribuant également à la qualité et la diversité des **paysages**,
- ▶ renforcer les **liaisons biologiques**, les communications entre espaces de nature dans la ville,
- ▶ améliorer les écosystèmes urbains et développer des **comportements** respectueux de cette nature, atout rare en site urbain,
- ▶ renouer les **liens entre l'homme et la nature.**

La prise en compte des facteurs environnementaux dans les espaces verts ne date pas d'hier. **Déjà dans les années 1980**, on a procédé à une réduction des produits chimiques utilisés, tels les herbicides et adopté les paillages ; les sels de déneigement sur les trottoirs ont été supprimés et remplacés par du sable...

Depuis 1999, plusieurs actions ont été plus nettement affirmées et d'autres mises en place, parmi lesquelles :

- ▶ la **certification PEFC** pour toutes les forêts bisontines,
- ▶ une **gestion différenciée** de fait des espaces dans leur diversité et selon leurs spécificités ou exigences pour leur pérennité,
- ▶ la **protection biologique intégrée** avec l'intensification de l'emploi de méthodes alternatives au désherbage chimique, l'abandon des insecticides dès 1999, une orientation confortant les actions menées depuis 1980, mise en place sans apport d'organismes auxiliaires ; en effet les observations faites ont montré que la diversité des espèces était réelle, grâce aux actions déjà menées de longue date et grâce aussi à la configuration naturelle de Besançon où la nature s'invite jusqu'au cœur même du centre ville,
- ▶ une **prise en compte globale des écosystèmes** qui passe par la recherche des conditions les plus favorables pour le meilleur développement des végétaux et pour attirer et maintenir la faune « utile », auxiliaire, avec la diversification des espèces plantées, des floraisons échelonnées, des abris...
- ▶ des opérations de **préservation ou restauration de milieux naturels menacés et d'aménagements adaptés**,
- ▶ la connaissance, l'inventaire et la **lutte contre les plantes invasives**,
- ▶ des actions de **sensibilisation, d'implication des jardiniers**, acteurs majeurs dans leur secteur d'intervention,
- ▶ des **actions de sensibilisation, d'information de la population**, avec le programme d'animations « **Nature et Culture** », pour de **meilleures pratiques dans les jardins**, en incitant par exemple de nouveaux habitants à planter des haies d'arbustes variés,
- ▶ des **actions en faveur des scolaires et du grand public avec la Petite Ecole dans la Forêt.**

Contacts Ville de Besançon

Direction des Espaces Verts

Michèle MOUNEYRAC ☎ 03 81 41 53 06
michele.mouneyrac@besancon.fr

Contact Presse

Catherine ADAM ☎ 03 81 61 50 88
catherine.adam@besancon.fr